
MERCREDI, 20^e. FEVRIER, 1839.

PRESENS.

L'Honble. M. *Cuthbert*, Président.MM. *Pothier*.*De Léry*.*M'Gill*.*De Rocheblave*.*Neilson*.*Gerrard*.*Quesnel*.*Christie*.*Walker*.*Molson*.*Mayrand*.*Knoulton*.*Penn*.*Joseph Dionne*, et*Austin*.

PRIERES.

Conformément à l'ordre, une Ordonnance pour incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime du *Canada*, a été lue une seconde fois.

Sur motion de M. *Penn*, secondé par l'Honble. M. *M'Gill*,

ORDONNE', Que les amendemens suivans soient faits à la dite Ordonnance :

Page 4, ligne 11—Retranchez “ dix mille ” et insérez “ deux mille cinq cens. ”

——— 30—Après “ marchandises, ” insérez “ à escompter des billets, à
“ faire des prêts d'argent sur ses fonds, ou des opérations
“ de banque. ”

Sur motion de M. *Walker*, secondé par M. *Molson*,